

Alcohol and Gaming
Commission of Ontario

Commission des alcools
Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East
Suite 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est
Bureau 200
Toronto (Ontario) M2N 0A4



Tel./Tél. : (416) 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario

Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome:	Fort Erie		
Date	1 ^{er} juillet 2024	Heure de départ	12 h
Conditions météorologiques :	Dégagé (Temp. : 25 °C) Nord 18 km/h		
État de la piste:	Rapide Bonne		
Nombre de courses:	7		
Chevaux retirés	Vétérinaire : 0 Commissaires : 2 Piste : 0		

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Al. T. Stiff	Peter Gilles	Paul Nielsen

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Avant-dernier droit :

Le jockey, Juan Crawford, a été autorisé à se retirer de ses montures pour aujourd'hui.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Le #5, "Spirit Belle", (Edgar Zenteno), arrivé en 5^e position, a reculé lors du départ.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – **Avis de faute soumis par le jockey** du #5, “Spring High”, (Ismael Mosqueira), arrivé en 4^e position, contre le #6, “Silver Tunes”, (Amanda Vandermeersch), arrivé en 2^e position, quittant la barrière de départ.

Le #6 se rapproche du #5 lors du départ sans pour autant l’entraver.

L’avis de faute soumis par le jockey a été rejeté.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/IYMA3ly369k>

Course 5 – Les commissaires ont discuté avec la conductrice du #5, “You See Me”, (Sofia Vives), arrivé en 6^e position, après la course.

Elle a déclaré que son cheval allait par lui-même.

Course 6 – Le jockey du #2, “Party of No”, Terry Husbands, arrivé en 2^e position, a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle de la CAJO 9.27.07 (e) (utilisation de sa cravache la main haute, prêt à frapper).

M. Husbands s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 comme il s’agit de sa première infraction commise au cours d’une année.

Décision #2727843

Course 7 – Le #8, “Pacenza”, (Da-Sean Gaskin), arrivé en 9^e position, a ralenti approchant la ligne d’arrivée.

Réclamations :

Aucune

Paris : \$ 1,487,305